La lettre d'information
de la filière forêt-bois en Alsace

4ème trimestre 2008

FIBOIS Alsace Info

Eclairage sur la filière :

Interview

Philippe Siat
Président délégué aux Résineux du Syndicat Régional des Scieurs et Exploitants Forestiers d'Alsace

Dossier :

Le Serveur régional de FIBOIS Alsace : Ser.FA

Réglementation :

Les poussières de bois

Edito

Que de changements en seulement deux ans.
En décembre 2006, je constatais une accalmie des prix trop fortement en hausse et pour nos branches, une activité industrielle au plus haut niveau pour les scieurs, les charpentiers et menuisiers, pour le papier et le panneau.
Aujourd'hui, la situation s'est totalement inversée et plus gravement que je l'évoquais encore au 3ème trimestre de cette année.
Certaines branches liées aux matières premières, comme les métaux, le textile voir l'agriculture, ou liées aux produits ouvrés comme l'automobile, ont subi une baisse d'activité jamais connue, et ce malgré une baisse du pétrole de plus de 30% (incidence de la parité dollar - euro).

Notre filière forêt-bois subit aussi de plein fouet cette « récession », avec certainement les mêmes effets que l'ensemble de l'économie régionale, nationale, européenne et mondiale : baisse d'activité et donc chômage technique, concurrence sur les marchés et donc difficultés financières. Par contre, après un réajustement dans les prochains mois, elle devrait retrouver un rythme plus normal, car elle dispose d'atouts incontestables :

- Matière première disponible, et possibilité de récolte de toutes les essences, feuillues et résineuses.
- Bois de construction reconnu HQE, et dont les performances dans le bâtiment ont fortement évolué.
- Le bois énergie, le bois bûche, les plaquettes et granulés, pour le chauffage individuel et collectif, voire la cogénération, qui pour les objectifs du Grenelle de l'environnement, sont une pièce maîtresse en solution alternative des énergies fossiles. Ces derniers jours, l'Europe avec « son paquet climat énergie » renforce ce besoin... encore faut-il que nous soyons vigilant d'une bonne adéquation entre ressource et récolte.

Pour ce faire, notre interprofession est en marche. Nous ne doutons pas du soutien de nos décideurs politiques, sachant que la Forêt et les industries du Bois constituent un des piliers de la richesse de l'Alsace. Les 20 000 emplois directs issus de notre filière sont une source majeure de l'emploi et donc de l'économie régionale.

A nous de le prouver en 2009.
Avec les meilleurs vœux de toute l'équipe solidaire de FIBOIS Alsace.

Jean Maegey,
Président de FIBOIS Alsace

FIBOIS Alsace
www.fibois-alsace.com

Eclairage sur la filière

Interview

Philippe SIAT
Age : 60 ans

Président Délégué aux Résineux du Syndicat Régional des Scieurs et Exploitants Forestiers d'Alsace (SRSEFA)
Président adjoint de la Fédération Nationale du Bois

Formation :
Ingénieur du bois

Activité professionnelle :
PDG de la Scierie Siat-Braun située à Urmatt (67), créée en 1827

Les scieurs alsaciens sont fortement attachés au Syndicat Régional des Scieurs et Exploitants Forestiers d'Alsace (SRSEFA). Quelles sont ses principales missions et actions?

Créé en 1934, le SRSEFA est un syndicat professionnel dont l'objectif est de sauvegarder l'intérêt de ses membres et de représenter les entreprises de la 1ère transformation auprès des pouvoirs publics et des tiers. Il assure une triple mission :
❶ accompagner ses adhérents dans de nombreux domaines : juridique, économique, environnemental, etc.
❷ représenter les entreprises de 1ère transformation auprès du Conseil Régional, de l'Etat, de l'ONF, etc.
❸ élaborer une politique professionnelle : à travers la Fédération Nationale du Bois, des chefs d'entreprises alsaciens participent à l'élaboration de la politique de la branche tant au niveau national, qu'européen. Notre syndicat relaye ces actions tout en développant des projets au service des entreprises régionales.
Dans l'avenir il faudra évoluer vers un syndicat professionnel du Massif Vosgien (Alsace et Lorraine).

Les scieries alsaciennes malgré de grandes disparités au niveau des capacités de sciages (de quelques centaines de m³ à plusieurs milliers de m³) sont techniquement parmi les plus modernes de France. Vous-même et Klenk Holz France représentez également les 2 plus grandes scieries françaises de résineux. Par quoi ce « bon palmarès » peut-il être expliqué ?

Les 2 entreprises que vous avez citées sont des entreprises familiales souvent très anciennes. Peut-on expliquer leur évolution ? Pour pouvoir évoluer il faut la rencontre d'une volonté, d'une stratégie gagnante et d'un marché dans la durée. Tout est très fragile.

Il est difficile de ne pas aborder la situation économique actuelle. Comment les scieries, notamment les moyennes et les petites structures, se comportent-elles aujourd'hui ?

La gestion de nos entreprises sera très délicate dans les mois à venir. La réduction de la demande de nos clients accentuera la concurrence et accéléra la baisse de nos prix de vente débutée il y a plus d'un an.
Toutefois, la réactivité souvent le point fort de nos entreprises familiales devrait nous permettre de franchir cette crise que l'on annonce longue.

Le développement de la construction bois, des exigences environnementales, etc. vous inspirent-ils une certaine confiance dans l'avenir à moyen et à long échéance en terme de débouchés?

L'image de la construction bois, matériau sain durable et stockeur de carbone est excellente ! Elle place l'image du bois comme un leader des matériaux d'avenir. Il affirme de façon certaine des marchés en expansion.
Notre difficulté est d'y inclure notre matière première très hétérogène et souvent dessinée par des sapins pectinés de gros diamètres. Cela n'est de loin pas gagné d'avance et handicape fortement notre filière. Le consommateur que nous sommes privilégie les sciages résineux en épicéa pour le bonheur des massifs forestiers scandinaves et allemands.

De même des scieries sont aujourd'hui capables de fournir des produits certifiés. Sentez-vous une réelle demande et qu'apporte une telle démarche ?

La certification de gestion durable de nos productions est un atout, car elle conforte l'utilisation du bois. Nos clients l'exigent dans leur démarche responsable de commercialisation. Notre filière a tout à gagner de cette démarche.

La marquage CE va être obligatoire en septembre 2009 dans les scieries, ce qui impliquera de classer les sciages destinés à la construction selon des caractéristiques mécaniques. Cette évolution a-t-elle été anticipée par votre entreprise et par la profession ?

Les sciages de notre entreprise est le marquage CE depuis juillet 2008.

FIBOIS Alsace a réalisé en 2007 une étude sur le cubage en scierie, qui a aboutit à des règles et des comportements validés à la fois par les scieries et leurs fournisseurs de bois. Comment cela s'est-il concrétisé sur le terrain ?

Nous avons signé la « charte de bonne pratique du cubage scierie ». Pour répondre parfaitement aux nouvelles attentes, tous les intervenants de notre entreprise ont été formés fin 2007 (soit environ 50 personnes).
Les nouvelles règles ont été définies, présentées et expliquées pour chaque poste de travail de manière à sensibiliser et responsabiliser chacun. Actuellement une personne dans notre entreprise est en charge de la bonne exécution et du contrôle de nos procédures pour garantir une « bonne pratique du cubage scierie ».
Je vous signale que le cubage scierie existe depuis 1990 dans notre scierie et que nous l'avons adapté aux nouvelles règles en 2007.

Votre entreprise est fortement impliquée dans de nombreux projets utilisant l'information géographique (SIG) et l'informatique (ex. Serveur Ser.FA, Blogfor). Pourquoi un tel engagement et que vous apporte t-il ?

Actuellement, nous participons activement à 2 projets de développement de la filière bois : SIG (localisation géographique : serveur Ser.FA) et Blogfor (normalisation des échanges de données informatiques).
Les 2 projets devraient améliorer et sécuriser notre chaîne d'approvisionnement, et permettre d'augmenter notre productivité en réduisant nos coûts.
Il nous paraît important de participer aux groupes de recherche. En temps qu'entreprise spécialisée, nous apportons un certain tutorat dans ces projets. Nous apportons également notre expérience et notre vision, pour que ces projets au début totalement théoriques puissent être appliqués. Si on ne s'implique pas dans ces projets, il y a beaucoup de chance que les organismes qui mènent les recherches ne partent pas dans la direction souhaitée. Notre échange permet de trouver les meilleures solutions.
Nous n'avons pas toujours les mêmes problématiques que nos concurrents étrangers. Notre responsabilité est de développer nos solutions propres pour ne pas perdre nos spécificités. C'est notre responsabilité de scieurs leaders dans notre région.

Propos recueillis par Véronique Trautmann

Web

Pour plus d'informations sur le SRSEFA
www.scieurs-alsace.com

Repères

Les scieurs en Alsace

- 60 scieries en Alsace pour 2 000 salariés.
- 32 adhérents au SRSEFA, avec 85 % de la capacité de sciage de l'industrie régionale de la 1ère transformation du bois.
- 23 scieries ont une chaîne de contrôle certifiée PEFC, dont 87% sont adhérents au SRSEFA.
- Production essentiellement de résineux, avec 830 000 m³ de résineux (93%) et 58 000 m³ de feuillus (7%).
- 3ème rang français en terme de production de sciages, soit 10% des sciages résineux.

Dossier

Le Serveur régional de FIBOIS Alsace : Ser.FA

Depuis 2005, les professionnels de la récolte ont travaillé au développement d'un outil permettant un meilleur suivi des lots de bois, qui facilite également les relations entre propriétaires, gestionnaires, exploitants forestiers, transporteurs, scieries et industries. Le Ser.FA est aujourd'hui opérationnel et accessible aux professionnels concernés.

L'Office National des Forêts (ONF) et Forêt Privée d'Alsace (FPA), avec le soutien de l'État et le partenariat de la Région Alsace, ont réalisé un levé par GPS de l'intégralité du réseau de la voirie forestière, sur l'étendue des forêts alsaciennes. Ce travail a abouti à la cartographie numérique de 14 000 km de routes et de chemins forestiers, suivant une typologie simple. Les places de dépôts, de retournement et les obstacles en forêt ont également été levés. Cet ensemble d'informations a permis d'aboutir au Schéma Régional de Desserte Forestière (SRDF).

Afin de valoriser ce travail, les acteurs de la filière ont décidé de pouvoir disposer facilement des informations du SRDF et de pouvoir accéder aux lots de bois commercialisés par les propriétaires forestiers publics et privés, par le biais d'un outil informatique. C'est ainsi qu'est né le Ser.FA (Serveur régional de FIBOIS Alsace).

L'objectif du Ser.FA est donc d'optimiser la logistique et les flux de bois depuis la forêt jusqu'aux industries de transformation du bois, en mettant à disposition des couches de données informatiques sur un serveur et en permettant un échange d'informations concernant les lots de bois entre tous les acteurs de la filière.

Fonctionnalités principales

L'accès au Ser.FA se fait de façon sécurisée grâce à des codes d'accès.
Le Ser.FA a 2 principales fonctions qui sont les suivantes :

❶ Mettre à disposition et en consultation des couches de données informatiques sur un serveur :

- Fond repérant adapté : SCAN 25® et SCAN 1000® de l'IGN
- Schéma Régional de la Desserte Forestière (pistes et routes forestières, places et obstacles)
- Agences et unités territoriales de l'ONF
- Maisons forestières
- Parcellaires forestiers publics et privés (uniquement pour les PSG)
- Itinéraires 52-57 tonnes pour le transport de bois ronds
- Points de rencontres pour les services de secours en forêt

À venir : les espaces protégés (ex : ZNIEF, Natura 2000, etc.)

❷ Permettre un échange d'informations concernant les lots de bois entre tous les acteurs de la filière.

Les échanges se font via 3 objets : le Lot résumé, le Lot détaillé et le Produit.
Les informations présentes dans ces objets sont notamment les suivantes :

- géo-localisation du lot ou du produit,
- essence,
- qualité,
- volume,
- certification forestière,
- destination des bois.

Ces informations sont transmises entre les acteurs de la filière **grâce à l'envoi automatique de mails.** Ainsi, les forestiers peuvent transmettre les informations concernant un lot de bois à leurs clients (exploitants forestiers, scieurs, industriels, etc.). Ces mêmes clients peuvent alors fournir ces informations à leurs transporteurs pour l'enlèvement du lot. Les transporteurs reçoivent alors des informations qui peuvent ensuite être intégrées dans leurs GPS embarqués.

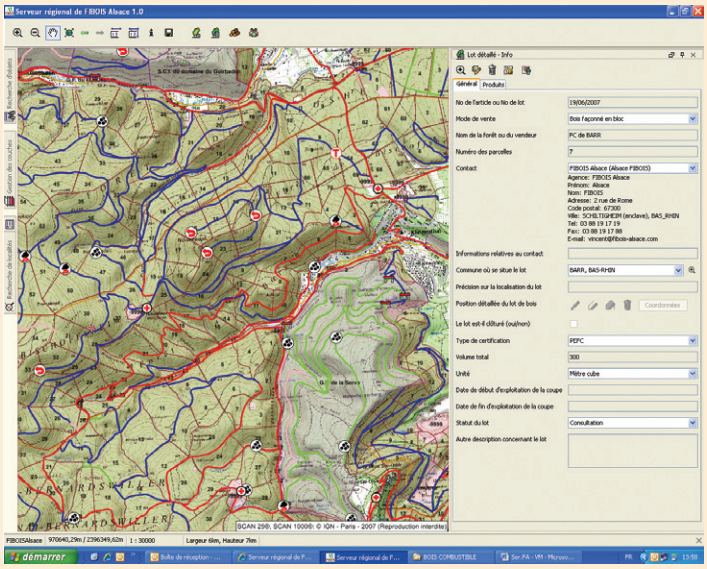

Le Ser.FA permet donc une visualisation quantitative, qualitative et géo-référencée des lots de bois en forêt.

Le Ser.FA offre également la possibilité d'éditer automatiquement un rapport de synthèse comprenant une carte générale et une carte précisant la localisation du lot, ainsi qu'un descriptif de toutes les informations concernant ce dernier.

Les opportunités du Ser.FA sont bien sûr un gain économique pour les professionnels qui l'utilisent (suppression des courriers et fax au profit des mails, gain de temps, meilleure lisibilité des informations et géolocalisation claire et précise des lots de bois, optimisation de la gestion des stocks en forêt, etc.).

Enfin, cet outil va être désormais accessible aux professionnels se situant en et en dehors de l'Alsace. En outre, le Ser.FA sera étendu à d'autres régions (Lorraine, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, ...) en intégrant au passage de nouvelles fonctionnalités et applications. A ce titre, un dossier porté par certaines interprofessions régionales et par différentes structures nationales, a été déposé à France Bois Forêt afin d'obtenir des financements issus de la CVO.

Vincent Morillon

Informations complémentaires :
Contact : Vincent Morillon ou serveur@fibois-alsace.com
Adresse Internet de connexion au Ser.FA :
www.fibois-alsace.com
(puis lien direct depuis la page d'accueil) ou
https://as03.geotask.com/srdf
Le manuel d'utilisateur reprenant l'ensemble des points nécessaires à la prise en main du Ser.FA est disponible en téléchargement sur la page d'accueil du Ser.FA

Originalités et perspectives du Ser.FA :

- **Vocation à être universel et accessible à tous** (propriétaires et gestionnaires forestiers, ETF et exploitants forestiers, transporteurs, usines de transformation du bois). Il permet aux PME de la filière forêt-bois d'accéder à un outil informatique, qu'elles n'auraient pu développer ou acheter toutes seules.
- **Démocratisation de toutes les informations** conçues et élaborées par divers organismes de la filière en les rendant accessible à tous les professionnels concernés.
- **Homogénéisation et standardisation des informations échangées**, par la collaboration et le soutien de l'Institut technologique FCBA notamment au travers du projet national BLOGFOR, procurant ainsi un allègement administratif non négligeable.
- **Interface d'échanges commune pour tous les acteurs**, avec la possibilité de développer des outils, des services, des applications spécifiques tout en pouvant communiquer entre eux.
- **Ajout de nouveaux développements**, comme une application PDA pour la prise d'information directement en forêt, un module de suivi de l'enlèvement des bois en forêt pour une meilleure gestion des stocks, etc.

Brèves

Transport de bois ronds

La loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie - Titre III - Chapitre II - Art.130, prolonge au-delà du 9 juillet 2009, les autorisations accordées en matière de transport de bois ronds dans le cadre des arrêtés 52 et 57 tonnes. Nous vous rappelons également, qu'il est toujours nécessaire, en cas de contrôle routier, que le transporteur soit en mesure de **présenter des copies des arrêtés « bois ronds » avec leurs annexes** des départements où il circule.
Pour consulter les textes de loi : **www.fibois-alsace.com**, rubrique FIBOIS Alsace, Législation-Réglementation, Transport.

Marquage CE en menuiserie

A partir du 1er février 2009, les fabricants de menuiserie devront appliquer obligatoirement le marquage CE sur les fenêtres et les portes extérieures, et répondre aux exigences de la norme NF EN 14351-1.

Appel à projets du Fonds Chaleur Renouvelable

L'ADEME lance le 1er appel à projets du Fonds Chaleur, pour la réalisation d'installations industrielles assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1000 tonnes d'équivalent pétrole (tep) à partir de biomasse, avec un objectif indicatif total de 100 000 tep pour 2009. Les installations retenues devront être mises en service au plus tard le 1er janvier 2012. Cet appel à projets sera reconduit chaque année pendant au moins 3 ans.
Ce plan, réalisé dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et doté d'un milliard d'euros pour la période 2009-2011, a pour objectif de développer très fortement, à partir de sources renouvelables comme le bois, la géothermie, le solaire, etc., la production de chaleur dans le tertiaire, l'industrie et l'agriculture, et d'améliorer et de diversifier les sources de chauffage dans l'habitat collectif.
Pour consulter et télécharger l'appel à projets : www.ademe.fr, rubrique « appel à propositions ».

La zéolithe limite le formaldéhyde

Ce minéral volcanique réduit la teneur en polluants intérieurs, comme le formaldéhyde, qui est principalement utilisé dans la production de colles, et qui a été classé comme « cancérigène certain ». Cette nouvelle technique, brevetée sous le nom Cleanea, a été expérimentée dans les plaques de faux-plafond du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Muttersholtz (67).

Le bois œuvre pour le Téléthon

Le challenge de la filière bois du Lycée Couffignal de Strasbourg a été reconduit pour l'édition 2008 du Téléthon « fabriquer 400 tabourets pliants pour les vendre au profit de Téléthon ». Une rencontre avec les professionnels s'est tenue le samedi 6 décembre, en présence de Jean Maegey.

Départs ... Arrivées

• Jean-Claude Bastion est le nouveau Préfet du Haut-Rhin, suite au départ de Michel Fuzeau.
• Hubert Ott a cédé son poste de président de Bois et Forêts à Jean-Louis Gosset.
• Eric Brua succède à Marc Hoffsess à la direction du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.
• Mathieu Laperrelle remplace Jean-Mathieu Collard à la présidence du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace.

Risques professionnels : les poussières de bois

Web

Pour consulter les risques pour la santé, la réglementation et des conseils de prévention :
www.fibois-alsace.com
rubrique FIBOIS Alsace,
Législation-Réglementation, Les poussières de bois.

Les poussières de bois dispersées dans l'air peuvent induire des pathologies respiratoires et cutanées.

Dans les 25 pays de l'Union Européenne, 3,6 millions de travailleurs seraient exposés à la poussière de bois, dont plus de 300 000 salariés en France. Les professions les plus exposées sont la scierie, la charpente, la menuiserie et l'ébénisterie.

Ces poussières apparaissent en grande quantité lors des travaux de transformation du bois (sciage, rabotage, profilage, ponçage, etc.) avec l'utilisation des machines à bois fixes ou portatives.

Le dépôt répété de ces poussières sont à l'origine de maladies professionnelles reconnues et provoquent les risques suivants pour la santé :
- des atteintes cutanées de type dermatoses, eczéma, urticaires de contact,
- des atteintes oculaires de type conjonctivites,
- des atteintes respiratoires de type asthme, rhinites, fibrose pulmonaire et cancer primitif de l'ethmoïde.

En France, depuis le 1er juillet 2005, la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), correspondant à la limite tolérable de concentration en poussières mesurée par

rapport à une période de 8 heures de travail, a été fixée par décret à 1 mg/m^3 d'air.

En matière de réglementation, l'employeur doit ainsi réaliser :

1 régulièrement **une évaluation des risques** d'exposition aux poussières de bois,

2 annuellement, **un contrôle du respect de la VLEP par un organisme accrédité,**

3 régulièrement une information auprès des salariés sur les risques encourus et sur les précautions à prendre pour y faire face.

Il est également nécessaire que l'employeur mette en œuvre des mesures de préventions collectives et individuelles appropriées, dont voici quelques exemples concrets :

1 **au niveau des mesures collectives**
- Isoler les postes de travail générateurs de poussières.
- Utiliser des aspirateurs industriels performants et régulièrement nettoyés, et proscrire toute utilisation des soufflettes et des balais.
- Améliorer l'efficacité des système d'aspiration.
- Capter les poussières à la source.

2 **au niveau des mesures individuelles**
- Porter des masques respiratoires anti-poussières de type P3 pour les opérations où les protections collectives sont insuffisantes.

Véronique Trautmann

Actions mises en œuvre en Alsace

Un travail d'information, de sensibilisation et de conseils aux professionnels a été mis en œuvre pour la filière forêt-bois alsacienne par les organisations professionnelles, que sont le Syndicat Régional des Scieurs et Exploitants Forestiers d'Alsace, la Fédération du Gros Œuvre et de la Charpente du Bas-Rhin, la Corporation des entreprises de charpente du Haut-Rhin et la Fédération Française du Bâtiment du Bas-Rhin-section menuiserie, en partenariat avec FIBOIS Alsace, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP), les Caisses d'Assurance d'Accident Agricole du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle.

Pour ce faire, différentes actions sont ou seront menées en 2008 et 2009 :
- **informer et sensibiliser les acteurs de la transformation du bois, par l'organisation de réunions**.
  En 2008, 2 réunions ont eu lieu. Elles se sont tenues le 4 décembre, avec les charpentiers et menuisiers du Bas-Rhin à Strasbourg, et le 10 décembre avec les charpentiers du Haut-Rhin à Mulhouse.
  Le 27 janvier 2009 se tiendra à Saint-Pierre (67) celle à destination des scieurs alsaciens.
- **proposer aux entreprises volontaires un pré-diagnostic**, permettant la réalisation d'un 1er constat et le cas échéant, la mise en œuvre concrète de mesures pour une mise en conformité. Pour les charpentiers et menuisiers, il sera réalisé gratuitement par l'OPPBTP et pour les scieurs, il sera pris en charge à 80%, grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt.
- **proposer la réalisation de contrôles du respect de la VLEP par un organisme accrédité, à des tarifs avantageux, en regroupant les campagnes de mesures et de prélèvements**. Pour tout renseignement, contactez FIBOIS Alsace.
- **réaliser un support de communication**, reprenant entre autres les informations réglementaires, les impacts sur la santé, les points sensibles et les préconisations à mettre en œuvre.

Actualités filière

Palmarès Régional Maisons Bois

De novembre à avril 2009, FIBOIS Alsace co-organise avec Alsace Qualité Environnement, un « Palmarès Régional Maisons Bois ». Deux prix seront ainsi décernés lors du salon Maisons du Printemps. L'un sera attribué par les professionnels et dénommé « Prix FIBOIS Alsace » et l'autre sera attribué par les visiteurs du salon Maison de Printemps et dénommé « Prix Grand Public ».
Si vous êtes un maître d'ouvrage ou son représentant et souhaitez concourir, inscrivez-vous avant le 6 février 2009.
Pour consulter le programme, le règlement et le calendrier : www.fibois-alsace.com, rubrique Bois construction, Palmarès Régional Maisons Bois.

Cycles de formations bois

FIBOIS Alsace, en collaboration avec le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB), organisent de janvier à mai 2009, 2 cycles de formation de 9 jours, qui auront les thématiques suivantes :
• **« L'ARCHITECTURE BOIS, atout du développement durable »**, à destination des maîtres d'œuvre et des architectes.
• **« STRUCTURES BOIS et développement durable : pour une ingénierie des constructions contemporaines »**, à destination des bureaux d'études en génie civil.
Les technologies de construction bois, les systèmes constructifs, les assemblages et la conduite d'un projet bois seront parmi les sujets abordés. Les stages sont réalisés grâce au soutien financier de la DRAF Alsace, et le partenariat de la Région Alsace et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.
Contact : Vincent Morillon

Délégation midi-pyrénéenne en Alsace

Un voyage d'étude de 15 élus et professionnels de la filière forêt-bois de Midi-Pyrénées s'est déroulé du 19 au 21 novembre dernier et avait pour objectifs :
• de découvrir le fonctionnement d'entreprises régionales, par les visites de la Scierie et Caisserie de Steinbourg, de la Scierie Feidt, de la Scierie Dold (Allemagne) et de la Scierie Siat-Braun,
• d'être informer des actions de l'interprofession (serveur Ser.FA, charte sur le cubage en scierie, etc.) et des missions du SERTIT (notamment l'utilisation des images satellites pour des applications à la filière forêt-bois).
• d'échanger avec les acteurs alsaciens, que sont l'interprofession, les pouvoirs publics locaux et les professionnels, pour mettre en place d'éventuels partenariats.

Action presse sur la sécurité des charpentiers

Le mât de sécurité de l'entreprise Kurtz (67), développé dans le cadre de l'étude portant sur l'amélioration de la sécurité pour le montage des charpentes des maisons individuelles (cf. lettre d'information du 3ème trimestre 2008), a été présenté à la presse le 2 décembre sur un chantier de construction de maison à structure bois situé à Wolfisheim(67).

Bienvenue à nos nouveaux membres sympathisants

• **Pôle fibres** : Association favorisant l'innovation et le développement des compétences dans le domaine des fibres et des matériaux fibreux • **Sita Alsace** : Collecte, tri, valorisation et traitement des déchets ménagers et industriels • **Vincent Bleesz International - VBI** : Ingénierie scieries, séchoirs, chaudières, cogénération, mécanisation.

Les rendez-vous de la filière forêt-bois alsacienne

Itinéraire de l'exposition bois construction et bois énergie de FIBOIS Alsace

Hall d'accueil du Centre administratif de la Communauté Urbaine de Strasbourg - 5 au 23 janvier
Lieu : Place de l'Etoile

Salon Energie Habitat de Colmar - 20 au 23 mars
Le bois dans la construction, le bois énergie et plus particulièrement la charte Alsace Bois Bûche, ainsi que la certification forestière PEFC seront les principaux thèmes développés sur notre stand présentant la filière forêt-bois alsacienne.
Pour nous rencontrer : Parc des expositions - Hall n°1 - Stand FIBOIS Alsace n°27

Salon Maisons de Printemps de Strasbourg - 17 au 20 avril
La construction bois sera à nouveau le thème vedette de cette édition. Ainsi, en partenariat avec Strasbourg Evenement, FIBOIS Alsace présentera d'une part la filière forêt-bois alsacienne et la construction bois, et d'autre part le Palmarès Régional Maisons Bois, avec une remise de prix organisée le 20 avril.
Pour nous rencontrer : Parc des expositions du Wacken - Stand FIBOIS Alsace

Salon Régional Formation Emploi de Colmar - 16 et 17 janvier

Un stand présenté par la Corporation des Entreprises de Charpente du Haut-Rhin sera intégré au pôle du BTP, qui reconstituera un mini-chantier autour d'une structure bois.
Lieu : Parc des expositions - Hall n°2

Les indicateurs de la filière au 4ème trimestre 2008

Fréquentation du site Internet
Nombre moyen mensuel de visiteurs

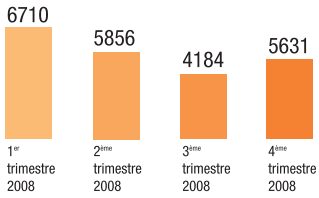

En 2008, le site a accueilli près de 71 000 visiteurs

Certification PEFC :
- 72,53% de la surface forestière alsacienne
- 41 entreprises
- 177 ETF adhérents à la Charte Qualité des travaux d'exploitation forestière en Alsace

FIBOIS Alsace a représenté la filière forêt-bois régionale dans 71 réunions, soit un total de 208 en 2008.

137 demandes d'informations traitées, soit un total de 398 en 2008.

A fin 2008, 356 entreprises sont adhérentes à FIBOIS Alsace

Web

Le programme complet des 2 formations bois sont consultables et téléchargeables :
www.fibois-alsace.com,
rubrique FIBOIS Alsace, Les actions, Cycles de formations bois

FIBOIS Alsace
www.fibois-alsace.com

Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome
67300 Schiltigheim
Tél. : 03 88 19 17 19
Fax : 03 88 19 17 88
Email : info@fibois-alsace.com

Avec le soutien de :

Région Alsace

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Directeur de publication : Jean Maegey, Rédacteur en chef : Sacha Jung, Secrétariat de rédaction : Véronique Trautmann, Equipe de rédaction : Vincent Morillon, Véronique Trautmann, Photos : FIBOIS Alsace, Scierie Siat-Braun, Conception : Sous le Signe du Capricorne, Impression : Valblor, sur papier PEFC ISSN 1299-8575